Horaires des travaux bruyants à Montreuil-sous-Pérouse

35500 · Ille-et-Vilaine (35) · 1 043 habitants

Particuliers bricolage, jardinage, tondeuse, perceuse...

Arrêté municipal : Arrêté portant règlementation des bruits de voisinage, signé le 10 mars 2022 (article 1). Vérifié sur le texte officiel le 16/11/2026.



Du lundi au samedi	0h - 23h59
Dimanche	Interdit toute la journée
Jours fériés	0h - 23h59

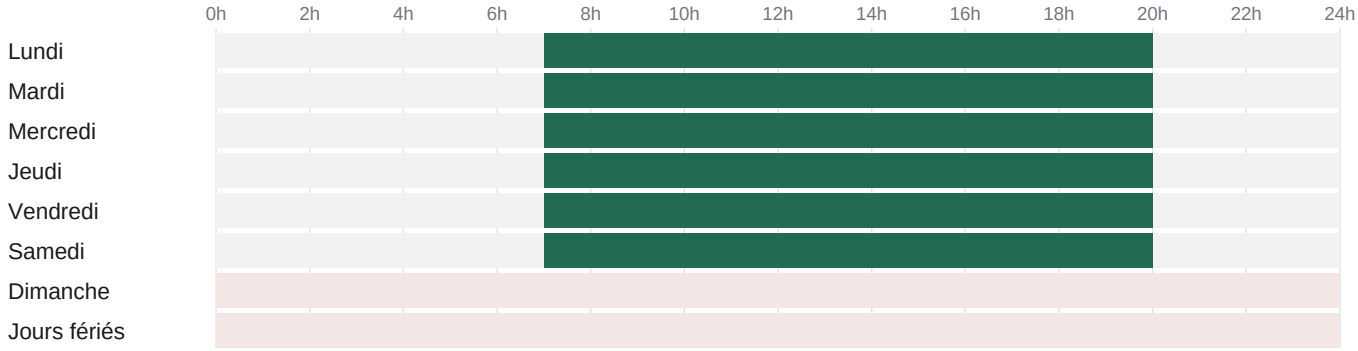
Le texte dit :

> « Dans le but d'assurer la tranquillité et le repos des personnes, l'emploi des tondeuses à gazon, des motoculteurs, des motobineuses et autres matériels de jardinage et bricolage à moteur thermique est autorisé du lundi au samedi et les jours fériés. Il est interdit le dimanche toute la journée. »

Texte officiel : https://www.montreuilsousperouse.fr/admin/upload/2-arr_t__portant_r_glementation_des_bruits_de_voisinage.pdf

Professionnels chantiers et travaux d'entreprises

Arrêté préfectoral : Arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage, signé le 10 juillet 2000 (article 6). Vérifié sur le texte officiel le 16/11/2026.



Du lundi au samedi	7h - 20h
Dimanche et jours fériés	Interdit toute la journée

Le texte dit :

> « Les travaux réalisés dans le cadre d'activités professionnelles à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, mettant en oeuvre des outils ou des appareils de quelque nature qu'ils soient produisant un bruit d'une intensité gênante pour le voisinage doivent être interrompus entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas de travaux urgents. »

Texte officiel : https://www.saint-uniac.fr/scripts/files/66994e710d8fd8.70263809/ap-portant-reglementation-des-bruits-de-voisinage.pdf

À retenir

- Ces horaires concernent les travaux bruyants : outils à moteur, percussions, machines. Peindre ou visser à la main n'est pas concerné.
- Un règlement de copropriété ou de lotissement peut être plus strict que l'arrêté.
- Information indicative : seul l'arrêté fait foi. En dehors des créneaux, le bruit relève du tapage.